



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des
Directeurs, Instituteurs, professeur
des écoles, psyEN et AESH du 1er
degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE



2 juillet 2022



CARTE SCOLAIRE 2022 Ajustements

Groupe de travail du 29
juin

**A quoi joue le DASEN
?**

Aucune réponse claire... des inquiétudes qui persistent !

Le groupe de travail convoqué par l'Administration, à la demande des organisations syndicales, pour décider des mesures d'ajustement (ouverture d'une "classe accueillante de secteur (CAS) ou de "neutralisation" s'est résumé à une simple "réunion d'informations" **où aucune décision n'a été prise !**

Mme ACLOQUE (Secrétaire Générale) souhaitait que nous fassions remonter les situations pour lesquelles nous étions mandatées, en hausse comme en baisse d'effectifs !

Les organisations syndicales se sont insurgées contre cette nouvelle méthode qui consiste à prendre "nos avis" sans nous apporter de réponses concrètes.

C'est la poursuite du mépris de notre Administration face aux

représentants du personnel que nous sommes, face aux collègues qui attendent avec inquiétude des réponses pour savoir si une classe va ouvrir ou fermer d'ici la rentrée 2022 et qui ne peuvent aborder sereinement le travail de préparation de la rentrée !

Le SNUDI FO 13 a refusé d'entrer dans le jeu du "dialogue social" de l'Administration qui consisterait à leur indiquer où il serait logique de fermer et où il serait indispensable d'ouvrir une classe.

Nous nous sommes concertés avec les autres organisations syndicales pour n'aborder que les situations où des ouvertures sont nécessaires, compte tenu des effectifs remontés.

La Secrétaire Générale s'est contentée de nous "alerter" sur 3 situations en baisse d'effectif, sans nous fournir de chiffres réactualisés.

Liste des situations abordées (ensemble des organisations syndicales)



MARSEILLE



HORS MARSEILLE

Des décisions prises unilatéralement par le DASEN cette dernière semaine... ou en septembre !

Alors que la Secrétaire Générale nous indiquait que des décisions seraient prises ce lundi 4 juillet et que les collègues concernés par des "neutralisations" de postes se verraient proposer des affectations provisoires de repli pour l'année 2022-2023, les directeurs ont reçu ce vendredi 1er juillet une "enquête rapide", à rendre pour le 30 août !

Que faut-il comprendre ? Que le DASEN souhaite finalement attendre la fin de l'été, la veille de la rentrée, comme l'an passé, pour prendre ses décisions ?

Pour le SNUDI FO 13, il n'est pas question de faire revivre aux équipes et aux élèves la désorganisation de la rentrée 2021 !

Nous avons demandé à ne pas laisser les équipes dans le « flou » jusqu'à la rentrée. Si une décision de fermeture devait être prise par l'Administration, elle ne doit pas être annoncée à la rentrée de septembre, alors que les enseignants ont préparé leur classe durant l'été !

Les organisations syndicales ont unanimement rejeté les fermetures de rentrée qui vont déstabiliser les équipes en septembre. C'est un nouveau coup porté aux enseignants qui sont à bout en cette fin d'année scolaire !

Comment finir sereinement cette année quand on risque de devoir repenser toute la structure de la rentrée prochaine ? Pour FO, ce n'est pas acceptable !

RAPPEL

Aux directeurs, à propos de la fiche enquête...

La date de la prérentrée étant le 31 août, il n'est pas inscrit dans vos obligations réglementaires de services de devoir revenir avant cette date pour préparer la rentrée scolaire. Ainsi, aucun ordre de votre hiérarchie ne peut vous contraindre de remplir l'enquête rapide avant le 31 août 2022.

Le SNUDI FO 13 intervient auprès du DASEN pour faire respecter vos droits.

CONSIGNE SYNDICALE : Aucune remontée des fiches enquête avant le 31 août !



Phase d'ajustement de la carte scolaire

Contrairement à d'autres départements où les DASEN organisent des instances officielles de carte scolaire en juin (CTSD et CDEN), le DASEN des Bouches du Rhône s'illustre pas une "phase d'ajustement", où les décisions ne sont pas officiellement actées...

Le DASEN des Bouches du Rhône ne souhaite pas « refaire » la carte scolaire de février. Aucune instance n'est donc prévu pour acter des ouvertures ou des fermetures en « dur » d'ici la rentrée 2022.

Des ouvertures en CAS (Classe Accueillante de Secteur)

Si une ouverture doit se faire, compte tenu d'une capacité d'accueil dépassée, le DASEN décide l'attribution provisoire d'un poste pour un an, avec un moyen supplémentaire (brigade affectée à l'année ou collègue sans poste... ou contractuel !)

La consolidation de la CAS en ouverture ferme ou inversement la fermeture de cette CAS est décidée à la carte scolaire de février 2023.

Des “neutralisations” de postes

Si une fermeture doit être décidée, compte tenu d'une baisse importante d'effectifs, le DASEN “neutralise” une classe pour la transférer provisoirement pour un an sur une CAS. Le collègue concerné par cette neutralisation (souvent le dernier nommé) obtient une AFA (affectation provisoire) sur un autre poste durant l'année scolaire.

Si la neutralisation est actée en fermeture définitive à la carte scolaire 2023, le collègue bénéficie alors de bonification de points pour son mouvement 2023.



Pour FO, avoir des effectifs plus bas n'est pas un problème !

Faut-il que les urgences des hôpitaux soient surchargées pour qu'elles fonctionnent ?

Est-il nécessaire de remplir à ras bord les trains pour faire un bon voyage ?

Est-il nécessaire de remplir les classes et multiplier les classes multiniveaux pour que l'Ecole remplisse son rôle ?

NON !!!

Ce qui met en difficulté la réussite des élèves ce ne sont pas des effectifs allégés (sinon pourquoi dédoubler à certains endroits ?), ce sont des effectifs trop importants, le manque de remplaçants, le manque de postes spécialisés !

Pour FO, notre rôle en tant que syndicat est d'obtenir des ouvertures là où elles sont nécessaires, pas d'aider le DASEN à fermer des classes !

FO défendra toutes les situations pour lesquelles nous seront mandatées, la création de postes d'adjoints, de remplaçants et spécialisés, à hauteur des besoins !

Un calendrier qui remet en cause le résultat du mouvement !

Les fermetures qui seraient prononcées fin juin ou début septembre sont injustes pour les collègues qui auraient obtenu un poste à l'issue des résultats du mouvement et se retrouveraient ainsi victimes d'une mesure de carte scolaire, dans l'instabilité d'une affectation provisoire

pour un an, ce qui n'est pas sans impact sur leur santé !

Ce fonctionnement qui déstabilise considérablement les écoles et la préparation de la prochaine rentrée n'est pas acceptable !

FO dénonce la décision du DASEN de fermer des classes fin juin/début juillet et début septembre et appelle les équipes et les parents d'élèves à se réunir dans les écoles pour décider des moyens de mobilisation pour refuser toutes fermetures de classes !

Le syndicat se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour toute question, vous pouvez contacter vos délégués FO "carte scolaire"

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 Vannina PELONNE : 06.79.32.69.19

cartescolaire@snudifo13.org



Vous appréciez les informations du SNUDI FO 13, ses réponses à vos questions, ses prises de positions, ses interventions, son activité, son soutien ?...

Alors rejoignez-nous

!

SYNDIQUEZ-VOUS !

Carte 2022 "mi année" disponible ICI

Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !

Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !



Vieille Bourse du travail Place Léon
Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

